

CONSEIL MUNICIPAL DE VOUZAN

PROCÈS VERBAL

Séance du 10 janvier 2018

Le conseil Municipal de cette commune dûment convoqué, s'est déroulé en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Hureau, Maire.

Date de convocation : 4 janvier 2018.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Thierry Hureau, Kévin Branlé, Yvette Fontaneau, Christian Geardrix, Thierry Guillaume, Hélène Joly, Pierre Léger, Joëlle Lemouzy, Marie Mounier, Jean Rémond, Christophe Trillaud.

Guillaume Perrin absent a donné pouvoir à Christophe Trillaud
Steeve Joly absent a donné pouvoir à Hélène Joly

Absents : Romane Patenotre, Alain Lacouture

Assistait de Mme Montigny, secrétaire auxilliare

Ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation des procès verbaux des réunions des 7 et 30 novembre 2017
- Voeux du Conseil Municipal
- Délibération pour la mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- Projet d'adressage
- Restes à réaliser
- Achat terrain de Mme Annie Bonneteau (cadre PLU)
- Achat bande de terrain Voie Communale n° 101 (cadre PLU)
- Echange terrain de M. William GAROT (cadre PLU)
- ATD16 : Désignation d'un nouveau titulaire et d'un nouveau suppléant
- Fond Départemental d'Aide aux Communes (FDAC) : Demande de subvention
- Mise en place des Commissions Communales et des groupes de travail
- Questions diverses

La séance débute à 20H08

Il est ensuite procédé selon l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Marie Mounier est désignée secrétaire de séance.

Approbation des procès verbaux des réunions des 7 et 30 novembre 2017

Contre 0, Absention 0, Pour 13

Les PV des 7 et 30 novembre sont approuvés.

Voeux du Conseil Municipal

M. Hureau présente ses voeux au conseil municipal

Délibération pour la mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

M. Hureau rappelle que les documents présentant le RIFSEEP ont été adressés par mèl aux conseillers municipaux préalablement.

La mise en place sera faite au 1er janvier 2018. En annexe, projet de delibération et références du Centre de Gestion.

Contre 0, Abstention 0, Pour 13

Projet d'adressage

Monsieur le Maire rappelle l'intérêt d'avoir des adresses précises (livraisons, services de secours,...). Une directive Européenne le prévoit sans date butoir.

Le projet avait été initié par Mme Lacroix.

La Poste a été consultée et propose deux devis. La prestation complète coûte 5400 €HT.

Le rapport méthodologique, la réalisation du plan et la fin de prestation coûte 3300 € HT.

Monsieur Hureau propose d'intéresser la population au choix des noms de rue par la création d'un groupe de travail ouvert aux habitants de la commune.

Il faudra choisir entre une numérotation séquentielle (2,4,6,...) ou métrique (nombre de mètres depuis le début de la rue).

Le conseil vote pour le choix du devis à 5400 € HT.

Contre 0, Abstention 0, Pour 13

Le devis pour la prestation complète à 5400 € HT est accepté à l'unanimité.

Restes à réaliser

Il s'agit des travaux réalisés et non payés au 31 décembre (non achevés ou non encore facturés) et les travaux commandés mais non encore réalisés.

Travaux du Vieux bourg et entretien des fossés

23341,76 € : Mobilier de la salle des fêtes, téléphonie mobile, rénovation de la BCD

Ligne 2041582 : Éclairage public (5000 € budgétés), commandés non réalisés pour 813 €

70891,51 € de restes à réaliser à reporter sur le budget primitif 2018.

Le conseil vote :

Contre 0, Abstention 0, Pour 13

Achat terrain de Mme Annie Bonneteau et échange de terrain avec M. William Garot

La commune a besoin du terrain de Mme Bonneteau pour le projet de lotissement communal proposé dans le cadre du PLU. Cela concerne les parcelles n° 586 et n° 589. Afin de pouvoir mener à bien le projet de lotissement communal initié dans le projet de PLU, la commune propose d'échanger la parcelle n° 585 de Monsieur Garot contre des terrains appartenant à la commune.

Le conseil vote pour autoriser M. Le Maire à négocier avec les propriétaires :

Contre 0, Abstention 0, Pour 13

Achat bande de terrain Voie Communale n°101 (cadre PLU)

L'achat de cette bande de terrain permettra d'élargir la voie communale n° 101. Cela permettra d'améliorer la sécurité des riverains qui l'empruntent. M. Hureau a pris contact avec les propriétaires. Le terrain est proposé gratuitement à charge de la commune de refaire le mur de clôture. Un devis a été demandé à EUROVIA pour chiffrer le coût de la réalisation de l'élargissement.

Le conseil vote pour autoriser M. Le Maire à négocier avec les propriétaires :

Contre 0, Abstention 0, Pour 13

ATD16 : Désignation d'un nouveau titulaire et d'un nouveau suppléant

M. Le Maire fait lecture d'un courrier reçu de l'ATD16 demandant de renouveler les délégués titulaires et suppléants de la commune.

M. Le Maire propose sa candidature au poste de titulaire et précise que les réunions se tiennent exclusivement en journée. Cela suppose donc quelqu'un qui puisse être disponible.

Pierre Léger se porte candidat au poste de suppléant.

Fond Départemental d'Aide aux Communes (FDAC) : Demande de subvention

Monsieur Hureau rappelle le fonctionnement du FDAC.

Le conseil vote pour autoriser M. Le Maire à effectuer la demande de subvention :

Contre 0, Abstention 0, Pour 13

Mise en place des Commissions Communales et des groupes de travail

Les changements dans l'équipe du conseil municipal imposent de remettre à plat les commissions.

Monsieur Hureau propose de créer les quatre commissions suivantes :

- finances & appels d'offres
- scolaire, enfance, jeunesse & cantine
- travaux / PLU / voies communales
- communication

et deux groupes de travail dans lesquels on peut intégrer des personnes extérieurs au conseil municipal :

- adressage la commune
- fêtes, cérémonies, lien associatif et relations avec les habitants

Les membres sont :

Commissions / Groupe travail	Président	Membres	
Finances & appels d'offres	Hureau thierry	Leger Pierre Remond Jean	Mounier Marie Fontaneau yvette
Scolaire, enfance, jeunesse & cantine	Hureau thierry	Remond Jean Geardrix christian	Guillaume Thierry- Mounier Marie
Travaux	Hureau thierry	Branlé Kevin Remond Jean	Fontaneau Yvette Trillaud christophe
PLU	Hureau thierry	Remond Jean Geardrix christian Lemouzy Jöelle Guillaume Thierry	Fontaneau Yvette Leger pierre Mounier Marie Branlé Kevin
Voie communales	Hureau thierry	Fontaneau yvette Branlé Kevin	Leger pierre Trillaud Christophe
Communication		Leger pierre Joly Hélène	Mounier Marie
fêtes, cérémonies, lien associatif et relations avec les habitants	Hureau thierry	Mounier - Marie Fontaneau Yvette	Leger Pierre Geardrix Christian
Adressage		Fontaneau Yvette Leger pierre Geardrix Christian Lemouzu joëlle Trillaud Christophe	Mounier Marie - Branlé Kevin Guillaume Thierry Remond Jean

Questions diverses

M. Hureau : Il faut définir une date pour le repas des aînés. Marie Mounier se charge de réunir la commission et proposera une date au prochain conseil.

M. Thierry Guillaume revient sur l'aménagement de la VC 101 et demande que les aménagements de sécurités soient intégrés au projet.

Mme Marie Mounier a rencontré un sonneur de trompe de chasse. Un essai d'acoustique a été fait dans l'église de Vouzan. Un concert pourrait être organisé en ouverture du repas des chasseurs.

Marie Mounier a terminé l'atelier Nutrition Santé. Le 22 février un nouvel atelier démarre « Habitat Facile à Vivre » en partenariat avec la MSA. Tarif 20 € ou 10 € pour les adhérents MSA ou personnes défavorisées.

Jean Rémond demande des nouvelles de la coiffeuse : Elle sera là pour les vœux et se prépare à reprendre.

Pierre Léger : Sécurisation des manifestations.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h38

Fait et délibérée les jours, mois et an susdits

La Secrétaire
Marie Mounier

le maire
Thierry Hureau